

Second Œuvre BL/BS/SO
Industrie des produits en béton
Industrie de la carrosserie
Branche des toitures et façades
Aménagement d'intérieur et plafonds
Branche de l'installation électrique
Branche des techniques du bâtiment
Montage d'échafaudages
Plâtrerie, ville de Zurich
Branche de la construction en bois
Secteur de l'isolation
Industrie de la plâtrerie-peinture
Secteur marbre et granit
Artisanat du métal
Industrie du meuble
Branche du carrelage
Branche de la menuiserie

A toutes les agences de placement assujetties à la CCT Location de services

Zurich, décembre 2013

Dépôt des décomptes des cotisations de retraite anticipée (MPR / FAR / CCRA)

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous rappeler que les déclarations relatives aux **cotisations du 2^{ème} semestre 2013 pour la retraite anticipée** dans les branches **Toitures et façades, Montage d'échafaudages**, ainsi que **Marbre et granit** doivent nous être remises avant le 31 janvier 2014. Nous attendons le versement des montants déclarés d'ici au **28 février 2014**.

Les formulaires de décompte se trouvent sur notre site www.inkassopool.ch. Dans le cas où vous souhaiteriez établir les décomptes avec vos propres formulaires, il faudrait impérativement veiller à ce que toutes les informations requises y figurent (nom, numéro d'assurance sociale, date de naissance, arrivée dans l'entreprise/départ, nombre d'heures, salaire global). Les déclarations incomplètes ne peuvent être acceptées.

Si vous n'avez **pas loué les services de personnel** durant le deuxième semestre 2013 dans les trois branches concernées, nous vous prions de **nous le confirmer par écrit**.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Nous vous remercions de votre excellente collaboration et vous souhaitons de joyeuses Fêtes.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

InkassoPool

Roland Rey

Maria Unternährer